Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260305-2026_02_14-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND

2026-02-14

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Murielle DOUTÉ-BOUTON, Maire.

Secrétaire de Séance : Arlette Rouzel

Date de convocation du Conseil municipal : 26 février 2026

PRÉSENTS : Mireille Clouet, Fleur de Launay, Murielle Douté-Bouton, Eric Ferrières, Odette Hamelin, Laurence Honoré, Anne le Quéré, Sébastien le Rhun, Aude Marty, Steven Perrichot, Jean-Ghislain Picault, Loïc Poussin, Paulette Renault, Arlette Rouzel

ABSENTS : Cédric Blairon, Noémie Bliard, Aurélien Renouard, Patrick Riffault, Elodie Samin

VOTES A MAINS LEVÉES

Point inscrit à l'ordre du jour.

Conseillers en exercice : 19	Conseillers présents : 14	Votants : 14
POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Murielle Douté-Bouton, Maire

SUPPRESSION DE POSTE AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est proposé de **supprimer** les postes vacants au tableau des effectifs. Ces postes ne sont plus pourvus suite à la mutation ou au départ de l'agent. Aucun autre agent ne peut y être positionné en raison de son grade ou de sa quotité horaire spécifique.

Le tableau des effectifs est modifié de la façon suivante :

FONCTION	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET
Agent comptable	Rédacteur principal de 1ère classe	35/35ème	01/04/2026
Responsable de la médiathèque	Bibliothécaire principal	35/35ème	01/04/2026
Directeur des Services Techniques	Ingénieur	35/35ème	01/04/2026

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260305-2026_02_14-DE

Agent périscolaire et entretien	Adjoint technique principal 1ère classe	35/35ème	01/04/2026
Chef d'équipe voirie	Adjoint technique principal 2ème classe	35/35ème	01/04/2026
Agent périscolaire et entretien	Adjoint technique	31.22/35ème	01/04/2026

CREATION ET MODIFICATIONS DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Poste d'agent périscolaire et entretien

Il est proposé de **créer** un poste d'adjoint technique, pour permettre à compter du 1er avril 2026 la nomination stagiaire d'un agent contractuel intervenant dans la collectivité depuis 2021.

Le tableau des effectifs est modifié de la façon suivante :

FONCTION	NOUVEAU GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET
Agent périscolaire et entretien	Adjoint technique	33/35ème	01/04/2026

Poste d'agent périscolaire et entretien

Il est proposé de **modifier** un poste d'adjoint technique, pour permettre à compter du 1er avril 2026, l'augmentation de son temps hebdomadaire de travail.

Le tableau des effectifs est modifié de la façon suivante :

FONCTION	GRADE	ANCIEN TEMPS DE TRAVAIL	NOUVEAU TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET
Agent périscolaire et entretien	Adjoint technique	34/35ème	35/35ème	01/04/2026

Poste de Responsable Ressources Humaines

Il est proposé de **modifier** un poste de rédacteur, pour permettre à compter du 1er avril 2026, la nomination de l'agent titulaire actuellement en poste suite à l'obtention du concours de rédacteur principal de 2ème classe.

Le tableau des effectifs est modifié de la façon suivante :

FONCTION	ANCIEN GRADE	NOUVEAU GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET
Responsable Ressources Humaines	Rédacteur	Rédacteur principal de 2ème classe	35/35ème	01/04/2026

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260305-2026_02_14-DE

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant le tableau complet des effectifs au 1er avril 2026,

Considérant la nécessité de modifier trois emplois au tableau des effectifs,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **D'approuver la suppression de 6 postes non pourvus au tableau des effectifs**
- **D'approuver la création d'un poste d'agent périscolaire et entretien au tableau des effectifs**
- **D'approuver la modification des postes au tableau des effectifs, correspondant aux emplois d'agent périscolaire et de l'agent Responsable des Ressources Humaines**
- **De valider le nouveau tableau des effectifs à compter du 1er avril 2026**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Murielle DOUTÉ-BOUTON

MAIRIE DE PLELAN-LE-GRAND
ILLE-ET-VILAINE

La Secrétaire de séance,
Arlette Rouzel

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260305-2026_02_14-DE